

4 Économie

Opération Mamba

Qui sont les fossoyeurs du projet de logements de Nkok ?

Au moment où débute, ce matin, devant la cour criminelle spéciale, les procès autour des affaires de détour-

nements présumés de fonds sur le programme d'assainissement de Libreville, le foncier, les logements sociaux, la

rédaction de l'Union a poussé davantage ses investigations sur le projet dénommé Opus one de construction

de 580 logements dans la zone de Nkok, au PK 27. Quels acteurs étaient à la manœuvre ? Comment ont-ils pro-

cedé ? Comment se présente ce chantier aujourd'hui ? Combien de milliards ont été décaissés ? Eclairage.

Projet de logements de Nkok

Aux troussees des fossoyeurs de 77 milliards

Lin-Joël NDEMBET

Libreville-Gabon

DANS la longue odyssée de l'opération *Mamba* de lutte contre la corruption lancée en début 2017 par les autorités gabonaises, la levée d'un pan du voile de l'affaire "Opus One" concernant le projet de construction de logements sociaux à Bikélé, au PK 27, dans le cadre du « scandale du foncier » avait suscité des réactions si diverses, chacun allant de son commentaire, qu'une plus longue investigation nous a paru nécessaire.

Pour éclairer davantage l'opinion sur tous les ressorts, notamment les acteurs à la manœuvre, leur mode opératoire, les milliards de francs en jeu, d'une affaire dont l'épilogue reste attendu, nous sommes allés au cœur du dossier. Autrement dit, aux troussees des fossoyeurs ou responsables de ce gâchis financier, au même moment où siège la Cour criminelle spéciale chargée de juger tous les hauts fonctionnaires et agents des collectivités locales inculpés pour des faits supposés de détournement des deniers publics.

Dans cet exercice, il importe de rappeler que ce marché de lotissement signé le 30 mai 2012 entre le ministère des Travaux publics et Sobeac-Gabon portait sur un montant global de 41 milliards de francs. Il rentrait, comme plusieurs autres projets, dans le cadre du vaste programme gouvernemental en matière d'habitat et de logements sociaux.

Pour ce faire, le délai d'exécution avait été arrêté à 13 mois. Il comprenait le terrassement de 57



Photo : GRM

Les constructions abandonnées sur le site de Nkok.



Photo : L.R.A

Richel Bassila, ancien DG de Sobeac.

ha, les voiries, l'assainissement et l'installation de réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone. On note que plus de 31 milliards, soit 76% du montant total du marché, ont déjà été décaissés dans des conditions pas claires. Pour la réalisation des logements gérés par la Société nationale immobilière (SNI), dont le directeur, au moment des faits, n'était autre que Juste-Valère Okologo, aujourd'hui inculpé dans une autre affaire, dix entreprises ont été sélectionnées sur cet espace aménagé : SOGABTA, NIS Construction, TRIANO, COBEN, COPRIM, Forum BTP, SABA, EVA TP, SOBAMO et PETRA. Montant total : 36 milliards, pour seulement

319 logements en cours de construction sur les 580 prévus. Dont 15 milliards auraient déjà été payés.

AUDIT DE 2016 *. Ce n'est qu'après les premières constatations d'un marché bien engagé, mais qui peinait à s'achever, que les pouvoirs publics décideront de faire la lumière sur ce projet. Quatre ans après le lancement, un audit effectué en 2016 fait apparaître tout naturellement l'existence de pratiques assez confuses, sinon douteuses dans la réalisation de ce chantier, tant sur les aspects juridiques que financiers.

L'avancement global des travaux de ces 319 maisons sortirait de terre s'établirait uniquement à



Photo : W.N.

Ici, l'ancien DG de la SNI, Juste-Valère Okologo faisant visiter un chantier qui, finalement n'aboutira jamais.



Photo : NGOUBILI

Comme dans les différents projets, Magloire Ngambia, ancien ministre des TP, aura été, une fois encore, à la manœuvre.

65%. Mais en plus, plusieurs entreprises ont été payées pour des travaux ne reflétant pas le niveau requis.

Ensuite, fait troublant, la surface confiée à la SNI pour la partie construction n'était plus que de 45 ha au lieu des 57 ha prévus par la convention, pour on ne sait quelle raison.

L'autre fait curieux porte sur l'attribution des lots aux différents entreprises. En effet, non seulement certaines parmi elles en disposent sans y avoir soumissionné, mais encore plusieurs autres, après s'être conformées aux appels d'offres, ont purement et simplement été écartées.

Comme dans les autres affaires qui ont ébranlé

ces derniers mois les milieux financiers, du BTP et du foncier notamment, à la manœuvre se trouve, malheureusement, selon les investigations menées, l'ancien titulaire du portefeuille des Travaux publics, Magloire Ngambia. Ce dernier se trouve en détention préventive depuis plus d'un an déjà, pour son implication présumée dans d'autres affaires (Mangoumba, Dorade, Nyonié, etc).

Là aussi, il aurait agi toujours avec sa même clique de hauts responsables des administrations dont le rôle majeur dans la signature et dans le décaissement des fonds, en ayant vraisemblablement à l'esprit d'amasser des milliards, ne fait l'ombre d'aucun doute.

Résolus à se saisir de ces projets pour assouvir leurs appétits financiers, ces compatriotes vont s'employer, à l'unisson, à mettre en place leur mode opératoire vorace. Ils vont se livrer, avec une célérité propre aux « affaires rentables », dans le traitement de ce dossier. Là-aussi, la pratique étant de mise chaque fois dans ce milieu, tous les acteurs impliqués dans la chaîne de la dépense publique chargés de la validation et de la signature des actes sont mis à contribution pour tout faire passer en un temps record.

La preuve étant, qu'en mai 2012, au moment de la signature du marché, toutes les parties prenantes, à savoir le ministre Ngambia, le directeur général de Sobeac, Richel Bassila, le directeur général du Budget, Yves Fernand Manfoumbi, son collègue des Marchés publics, Jean-Félix Sockat, ont paraphé le document. Mieux encore, ce même jour, une correspondance du ministre des TP sera adressée à son collègue de l'Economie, pour solliciter l'Avis de non-objection (ANO), permettant la signature de ce marché en entente directe qui lui sera délivré sur le champ. D'autant, il faut le dire, que le projet avait été régulièrement présenté comme étant d'importance aux yeux des gouvernants, au nom desquels ces hauts fonctionnaires avaient décidé d'agir, pour le faire aboutir.

Qui y verrait un inconvénient, dès lors que la "raison d'Etat" (?) est invoquée ? Il se trouve que c'est à ce sport qu'on s'adonne, jour et nuit, dans certaines de ces sphères politico-financières, voire "mafieuses".

CHANGEMENT

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/03/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2369	1USD =	530,323	1 USD	546,233
CAD	1,5993	1CAD =	410,153	1 CAD	422,457
JPY	131,7700	1JPY =	4,978	100 JPY	5,127
GBP	0,8863	1GBP =	740,107	1 GBP	762,310
CHF	1,1704	1CHF =	560,455	100 CHF	577,27
ZAR	14,5494	1ZAR =	45,085	100 ZAR	46,44
MAD	11,3274	1MAD =	57,909	1 MAD	61,14
CNY	7,8089	1CNY =	84,001	1CNY	86,52
KES	125,5100	1KES =	5,226	1KES	5,38

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	15/03/2018	5 246,23
DOW JONES	15/03/2018	24 954,35

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
15 Mars 2018: 64,93